

Figure 2 : Le périmètre de la Charte des Coteaux de l'Aulnoy : continuités et discontinuités sociospatiales
<http://journals.openedition.org/geocarrefour/docannexe/image/9363/img-2.png>

-Mon projet d'agriculture urbaine en Île-de-France. Guide pratique d'information et d'orientation (2013)
 Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,
 guide réalisé par Clélia GRANOZIO, élève ingénieure à AgroParisTech.

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/187522149_Mon_projet_d_agriculture_urbaine_en_IdF_cle8b12dd_cle88256b.pdf

Topo scientifique : résumé de l'article de Monique Poulot (références dans la sitographie)

Pendant un siècle, on note séparation entre ville et campagne dans les politiques de développement or aujourd'hui 75% du potentiel agricole en France est englobé dans les métropoles de plus en plus vastes (cf découpage des aires urbaines par l'INSEE). Dans le cadre du développement durable, possibilité d'intégrer les trois dimensions d'un lieu avec l'idée d'un développement local endogène, le partage des ressources et le passage du local au global.

On peut donc noter l'évolution des politiques d'aménagement :

La **loi d'orientation agricole de 1999** prévoit des circuits courts, la campagne comme élément constitutif de la ville durable, la campagne comme enjeu patrimonial.

Schémas de cohérence territoriale en 2000

Programme agri-urbain en 2005

Schéma directeur de la région Ile-de-France en 2013 (Ile-de-France2030) : Le but est de diminuer les inégalités, de mettre en place une organisation urbaine qui tient compte des mutations énergétiques et climatiques et trouver des solutions au défi alimentaire posé par le fait de nourrir une métropole de 11,5 m d'habitants. Identification de territoires pour des projets agri-urbains (figure 1).

Evolutions : on passe d'une ville-nature à une ville-campagne ou une ville agricole dans laquelle l'agriculture n'est plus dans un face à face avec l'Etat comme dans les décennies passées mais au contraire

de multiples acteurs interviennent (institutionnels ou pas). Cela pose donc aussi le problème d'une nouvelle gouvernance à réinventer. On assiste à des formes d'hybridation car ces espaces sont gérés par des emprunts au droit rural ou au droit de l'environnement ou au droit de l'urbanisation (ex le remembrement est utilisé pour l'aménagement foncier).

Notion travaillée:

Notion d'**espaces ouverts** présente dans tous les schémas directeurs actuels, vient de la recherche anglo saxonne et désigne des zones où la nature prédomine (état initial ou fruit d'aménagements) avec des fonctions variées et complémentaires (économiques mais aussi récréatives, scientifiques, pédagogiques...)

Terminologie :

« naked cities » ; « hungry cities ».

Outils utilisables par élèves :

→ Schéma directeur de la région île de France

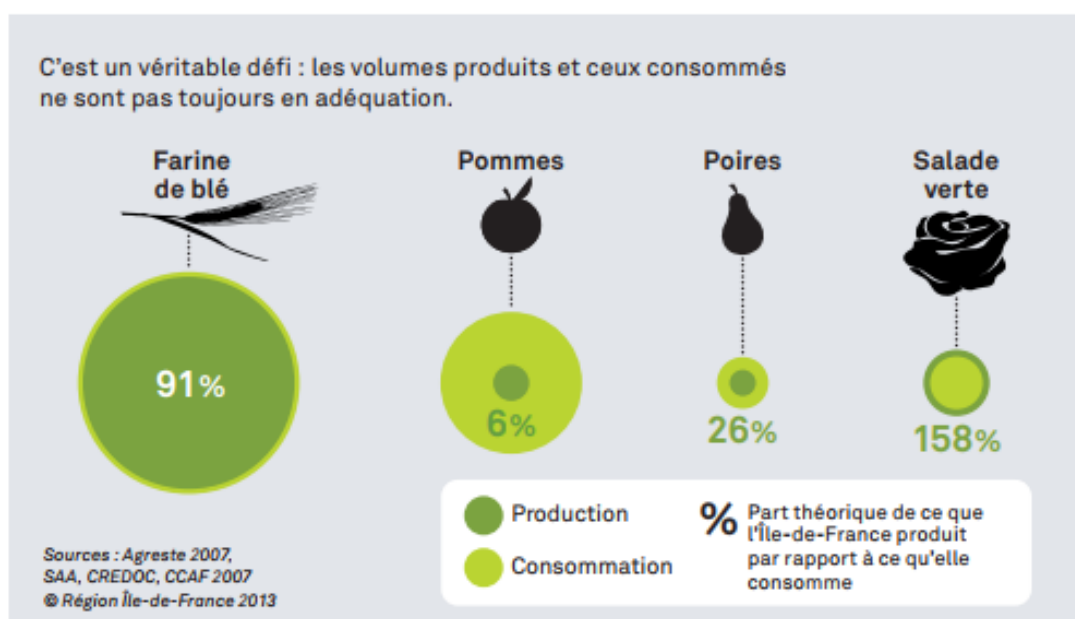
<http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/planification/ile-de-france-2030/le-schema-directeur-de-la-region-ile-de-france-sdrif.html>

6 fascicules dont :

-Fascicule n° 2 Défis, projet spatial régional et objectifs

<http://www.iau-idf.fr/fileadmin/DataStorage/SavoirFaire/NosTravaux/planification/sdrif/Fasc-2.pdf>

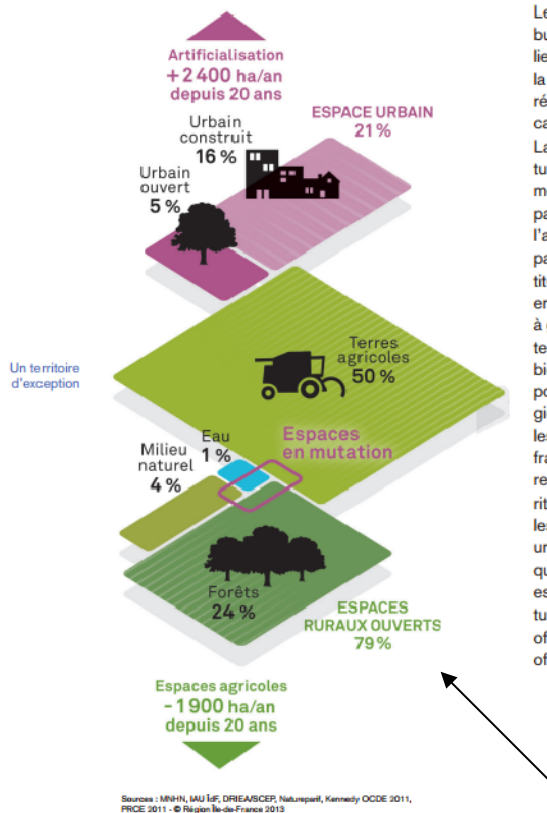
Nourrir bien et durablement 11,5 millions de Franciliens



-Fascicule n° 6 La synthèse / Annexe

<http://www.iau-idf.fr/fileadmin/DataStorage/SavoirFaire/NosTravaux/planification/sdrif/Fasc-6.pdf>

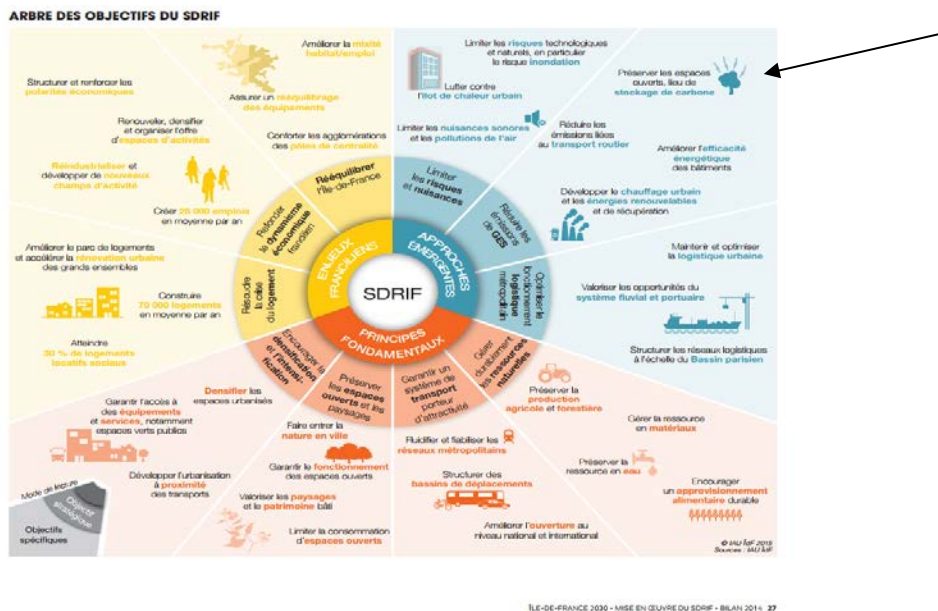
RÉCONCILIER LA NATURE ET LA VILLE



Les espaces naturels, boisés et agricoles contribuent au fonctionnement de la métropole francilienne : identité régionale et locale, milieu de vie pour la biodiversité, ressources naturelles pour la région, réduction de l'îlot de chaleur urbain, espaces de calme, de ressourcement, de détente et de loisirs... La Région fait le choix de ne plus considérer la nature comme la variable d'ajustement du développement urbain mais bien comme une composante à part entière de l'aménagement régional. Elle porte l'ambition de préserver et de valoriser les grands paysages et grands espaces naturels qui font l'identité de l'Île-de-France. Elle vise pour l'horizon 2030, en préservant les grandes continuités écologiques, à garantir la circulation des espèces à travers tout le territoire régional et bien au-delà afin de protéger la biodiversité. Dans le même temps, la Région a opté pour un modèle de développement sobre en énergie et en ressources, et vise à maintenir la qualité et les possibilités d'exploitation futures des ressources franciliennes disponibles. Ainsi, son enjeu est de redonner une qualité urbaine de haut niveau aux territoires denses pour qu'ils demeurent attractifs pour les habitants et les entreprises. Le SDRIF propose un modèle de ville intense, faisant rimer densité et qualité de vie par une conception renouvelée des espaces bâtis, par une meilleure intégration de la nature en ville, notamment des espaces verts urbains offrant calme et support de biodiversité, et par une offre de mobilité alternative à l'automobile.

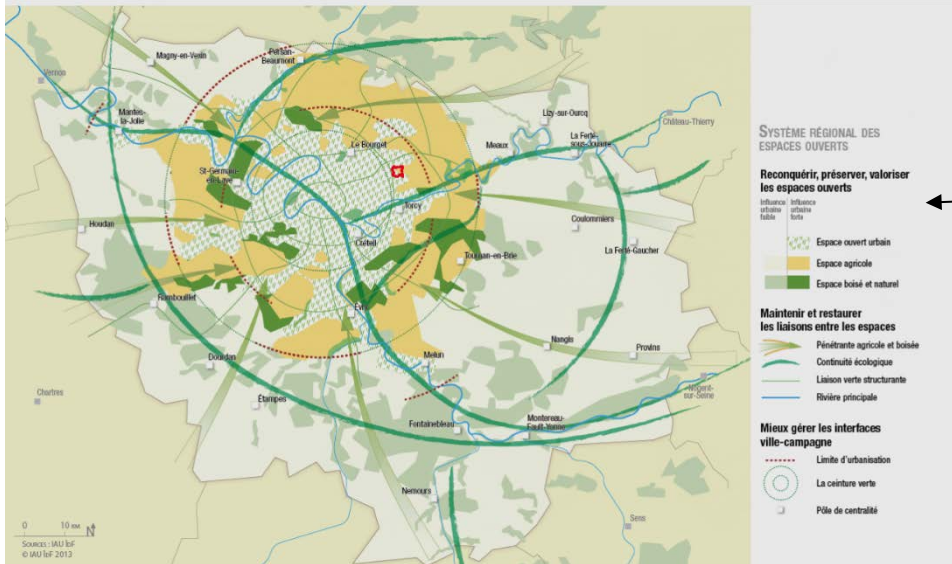
→ Schéma directeur de la région Île de France bilan 2014

https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/ra_sdrif-bat2-basse_def.pdf



→ Le référentiel territorial du schéma directeur de la région Ile-de-France

<http://refter.iau-idf.fr/#>



➔ Maud GOLDSCHIEDER, L'agriculture et sa valorisation en Seine-Saint-Denis Diagnostics et perspectives, 2011

http://www.caue93.fr/IMG/pdf/etude_agriculture_et_valorisationv3.pdf

THEMATIQUES	SOUS-THEMATIQUES	EXEMPLES D'ANIMATION
EXPLOITATION AGRICOLE DE COUBRON	L'organisation et le fonctionnement de l'exploitation	-Parcours dans les prés de pâturage, les champs de culture de fruits et légumes et dans les bâtiments agricoles (stabulation des vaches, espace de traite, espace de transformation du lait). -Série d'animation sur les différents travaux agricoles au fil des saisons avec des rendez-vous réguliers (mensuels ou trimestriels).
	Le maraîchage	-Présentation des fruits et légumes, de leur mode de culture et des saisons de récolte.
	L'élevage bovin	-Découverte des bovins et de leur cycle d'alimentation, de production de lait et de reproduction.
	Le lait	-Présentation du parcours du lait de la traite au yaourt.
	Le matériel agricole	-Visite des bâtiments agricoles et présentation des engins et machines agricoles et de leur productivité.
	L'agriculture biologique	-Présentation des principes de l'agriculture biologique et des différences avec l'agriculture conventionnelle et l'agriculture raisonnée (empreinte écologique, rendement, intrants, etc.).
	L'AMAP	-Présentation du système des AMAP et de la liste des AMAP de Seine-Saint-Denis.
AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE EN SEINE-SAINT-DENIS	Les espaces agricoles du département	-Carte représentant les différentes formes d'agriculture en Seine-Saint-Denis.
	Les productions agricoles	-Carte représentant les différentes productions agricoles du département. -Présentation des circuits de distribution (transformation agro-alimentaire, vente directe, circuits courts, etc.).
	Les métiers de l'agriculture	-Découverte des métiers agricoles et des centres de formation en Seine-Saint-Denis.
	L'agriculture et le développement durable	-Découverte des impacts de l'agriculture sur l'environnement (comparaison entre agriculture conventionnelle, raisonnée et biologique) et de l'empreinte écologique des circuits de distribution.
	L'agriculture et la biodiversité	-Présentation de la biodiversité cultivée en Seine-Saint-Denis. -Présentation des mesures agro-environnementales.
	La consommation responsable	Découverte des principes de la consommation responsable (manger local, de saison et équilibré) et son impact sur la santé, l'économie et l'environnement.
PATRIMOINE AGRICOLE EN SEINE-SAINT-DENIS	Histoire de l'agriculture du département	-Présentation de l'évolution des pratiques agricoles du Néolithique jusqu'à nos jours.
	Paysages agricoles	-Lecture du paysage des coteaux de l'Aulnoye. -Carte interactive de l'évolution des paysages en lien avec les pratiques agricoles.